

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1897)
Heft: 1

Artikel: Convocation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-238347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dépenses s'étaient élevées à 183 fr. 90 tandis que cette année elles ne se montent qu'à 137 fr. 80. D'autre part, les cartes vendues ont produit une somme de 58 francs. Les frais pour la soirée du 16 décembre 1896 présentent ainsi une diminution de 104 fr. 40 sur ceux de 1895.

Il est également de mon devoir de prier les sociétaires qui n'ont pas encore acquitté leurs cotisations arriérées de bien vouloir le faire au plus tôt afin de faciliter la tâche du trésorier. Je n'insiste pas davantage sachant qu'aucun d'eux ne voudra mettre le Comité dans l'obligation d'appliquer l'article des statuts prononçant la radiation de tout membre ayant deux ans de retard.

Ainsi que vous l'avez remarqué, Mesdames et Messieurs, la situation financière de notre Société est fort réjouissante puisque nous avons pu augmenter de 210 francs notre dépôt à la Caisse d'Epargne — et il ne tient qu'à la bonne volonté de chacun de vous de la maintenir dans cette excellente voie.

Permettez-moi en terminant ce court rapport de former des vœux pour la prospérité toujours croissante de notre chère Société pédagogique dont nous pourrons bientôt fêter le 30^e anniversaire. Qu'elle vive !

Genève, le 1^{er} février 1897.

Le Trésorier : J. CONSTANTIN.

CONVOCATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 10 juin 1897, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

Ordre du jour :

- 1^o Communications du Comité.
- 2^o Nomination du Correspondant cantonal de l'*Educateur*.
- 3^o Choix des sujets d'étude à proposer pour le prochain Congrès.
- 4^o Organisation des écoles primaires de la Ville. (En particulier, temps pendant lequel le maître doit garder les mêmes élèves.)
- 5^o Propositions individuelles.

N. B. — *La Bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2*